

Conditions de participation à l'académie du Festival de Puycelsi

toute communication concernant l'académie, l'hébergement, la pension, les transferts doit être adressée à academie@festivalpuycelsi.com

I. ACADEMIE / Contenu pédagogique

Les participants arrivent au festival **en ayant étudié les partitions !** Le matériel musical mis à disposition via un lien de téléchargement communiqué après inscription. Il comprend les partitions (quand elles sont libre de droit) et les fichiers sons de travail.

Le programme peut être modifié en cours de session pour raisons techniques ou artistiques.

Les répétitions ont lieu au minimum deux fois par jour, parfois trois. Chaque participant assiste à toutes les répétitions. Un planning général est communiqué en début de session, il est adapté selon les besoins, chaque jour.

Le travail collectif se déroule dans un esprit bienveillant.

Les festivaliers portent une tenue de concert conforme :

Tous les artistes en noir

Messieurs : pas de veste ni cravate, mais chemise manches longues.

Mesdames : pas de robe ou jupe au dessus du genou - les épaules couvertes - prévoir un détail doré, laissé au libre choix (étole, châle, bijou, ...)

II. TARIFS

Ils sont décidés chaque année par le conseil d'administration de HARP.

A. Frais pédagogiques | TARIF 2019 : 400€

Ils comprennent :

- la participation aux répétitions et concerts de l'académie
- les liens de téléchargement pour le matériel musical
- la possibilité d'assister aux concerts du Festival gratuitement, en catégorie « Festivalier »
- l'adhésion à l'association HARP en tant qu'adhérent usager (voir règlement intérieur HARP)



FESTIVAL DE PUYCELSI

Le conseil d'administration décide chaque année d'attribuer quelques places au tarif social réduit pour les jeunes en formation ou les personnes en difficulté. Ce tarif est attribué sur demande directe au CA.

Courriel : academie@festivalpuycelsi.com

PARRAINAGE : -10% sur les frais pédagogiques par filleul parrainé : il est possible de parrainer tout nouveau stagiaire qui n'a pas participé à **la session antérieure**. Lefilleul doit indiquer le nom de son parrain sur son formulaire d'inscription, dans la case "mon parrain / ma marraine".

B. Pension

Les tarifs « pension » s'appliquent du mardi soir arrivée au samedi matin départ.

Pension complète | TARIF 2019 240€ : petit déjeuner, déjeuner, dîner

1/2 pension | TARIF 2019 120€ : petit déjeuner, déjeuner

Les repas sont servis dans l'espace restauration du festival sauf lors des déplacements pour les concerts (plateau repas).

C. Repas supplémentaires

Les festivaliers qui ne sont pas en pension complète peuvent s'inscrire pour un repas ordinaire ou spécial. Tarifs communiqués en début de session – inscription sur un tableau dans l'espace restauration. Ils peuvent inviter un accompagnant, sous réserve d'une inscription préalable.

D. Hébergement

L'hébergement est à la charge des festivaliers. Cependant l'équipe de HARP propose des hébergements adaptés, sur demande. Les possibilités étant réduites à Puycelsi et aux alentours, le festivalier s'engage à communiquer l'adresse de son hébergement dès qu'il en a connaissance, ceci pour faciliter l'organisation générale.

E. Transferts

L'association propose un service de transport depuis votre lieu d'arrivée jusqu'au village ET du village vers votre lieu de départ.

Aéroport Toulouse blagnac : 15€ A/S

Gare SNCF Toulouse Matabiau : 15€ A/S

Gare SNCF Montauban Ville Bourbon : 10€ A/S

Gare SNCF Gaillac : 5€ A/S

L'inscription à ce service et la notification des horaires arrivée et départ s'effectuent à l'adresse : academie@festivalpuycelsi.com

Association HARP – Festival de PUYCELSI

Rue des Gardes – 81140 PUYCELSI

contact@festivalpuycelsi.com - www.festivalpuycelsi.com

Elle s'effectue via le site web du Festival. L'inscription est effective à réception par l'association HARP du formulaire dûment rempli et de l'avance sur les frais pédagogiques (TARIF 2019 : 150€).

Les personnes n'ayant pas d'accès numérique peuvent contacter directement le Festival par téléphone.

Le solde des frais pédagogiques et de la pension éventuelle sont dus avant le début de la session.

L'accueil des festivaliers a lieu le mardi d'arrivée, entre 16h et 18h. Il est possible de régler son solde à la trésorière.

Les festivaliers habitant la région et désirant n'arriver que le mercredi matin pour la première répétition à 10h00, peuvent régler leur solde au repas d' mercredi midi.

IV. ANNULATION – REMBOURSEMENT

annulation :

sans frais jusqu'au 1er Juin 2019

possible après le 1er Juin 2019 sous réserve de présentation d'un certificat médical.

impossible après le 1er juillet 2019.

Les cas particuliers sont examinés par le conseil d'administration, sur demande écrite.

V. Image / Enregistrement

Les concerts et répétitions, ainsi que les moments informels du Festival de Puycelsi sont susceptibles d'être filmés, photographiés ou enregistrés.

Ces images ou vidéos sont utilisés à des fins de promotion du festival de Puycelsi exclusivement.

Les enregistrements peuvent faire l'objet d'une édition phonographique. Tout festivalier participant obtient le droit à un tarif réduit pour acquérir l'objet phonographique (montant fixé par le conseil d'administration).

Les festivaliers renoncent à leur droit à l'image ou participation sonore pendant la durée du Festival sauf mention écrite adressée au conseil d'administration 15 jours avant le début du Festival.

Il est possible de demander à tout moment le retrait d'une photographie publiée sur le site internet du Festival.